



litiges avec sfr pout resiliation ads fixe

Par **zaza4277**, le **14/12/2012** à **20:51**

bonsoir voila mon souci depuis plus d'un an j'ai voulu résilier mon compte adsl sfr, j'ai renvoyé mon matériel ainsi qu'un courrier mais évidemment pas en recommandé, depuis je me suis inscrite chez un autre opérateur tout aller bien jusqu'au jour ou je me suis rendu compte que sfr continuer a me prélever tout les mois mon abonnement au total il y en a pour plus de 480 euro. voulant des explications je les ai appelé et pour toute réponse j'ai eu le droit a nous n'avons pas reçu ni lettre ni matériel... malgré que l'un de leur opérateur m'ait confirmé l'écrasement de ma ligne en octobre 2011... de plus sfr me réclamé 96 euros pour frais de résiliation et frais du matériel..

Comment puis je faire afin d'être enfin remboursé et d'en finir avec cette histoire ?

Merci de votre aide

Par **janus2fr**, le **15/12/2012** à **09:06**

Bonjour,

Vous avez donné vous-même la réponse, vous n'avez aucune preuve de votre envoi puisque non envoyé en recommandé avec accusé de réception.

C'est le seul type d'envoi qui vous permet de prouver la réception par le destinataire.

Pour l'instant, vous n'avez tout simplement pas résilié votre abonnement et il est normal que vous continuiez de payer.

Dépêchez-vous de résilier en bonne et due forme, mais vous risquez de devoir payer le matériel qui semble s'être perdu...